

2012 : quel changement pour les 50 000 précaires de l'ESR ?

Aucun changement n'est prévu visiblement... La précarisation galopante de l'enseignement supérieur et de la recherche depuis de nombreuses années, amplifiée au cours du dernier quinquennat (CDD, vacations, travail au noir, libéralités, statut d'auto-entrepreneur...), est la grande oubliée des Assises de l'ESR. Alors que les précaires se mobilisent depuis longtemps (encore récemment à Montpellier, Nice, Toulouse, Strasbourg, Poitiers, Nantes...), ils et elles n'apparaissent qu'à la marge du premier texte de synthèse diffusé par le Ministère :

* Aller « dans le sens de la simplification et dans celui de la coopération, à l'opposé des concurrences » entre établissements et entre équipes ? Oui ! mais pourquoi pas aussi celles des statuts d'emploi contre l'individualisation des carrières ? Le remplacement des postes titulaires par des vacations (payées à l'heure, sans droit au chômage ni aux congés payés) et des CDD (le plus souvent courts, sous-payés et rendant impossibles les progressions de carrière) n'aide pas au développement des « coopérations »...

* « Améliorer les méthodes pédagogiques et l'encadrement des étudiants » ? Bien sûr ! mais avec qui ? Quelques titulaires gérant la pénurie et une armée d'enseignant.e.s précaires changeant d'établissement et d'enseignements tous les six mois ? Des secrétaires qui doivent partir au bout de six mois ou un an, sans que leurs savoir-faire ne soient transmis aux suivant.e.s ?

* « Revenir sur les effets de la systématisation du financement par projets » ? Evidemment ! mais s'il y a bien une « question de responsabilité des auteurs de projets et des employeurs », le problème de fond ne reste-t-il pas celui de l'épuisement des financements et des postes pérennes ?

* « Faire des propositions concrètes contre le harcèlement sexuel » ? Il serait temps ! mais cela ne suppose-t-il pas de mettre fin à la précarisation généralisée qui favorise la reproduction des rapports de pouvoir, ce qui nuit particulièrement aux femmes et aux groupes discriminés ?

Le gouvernement est-il aveugle et inconséquent ? Un chapitre entier sur la précarisation aurait dû être prévu dans les thématiques prédéterminées par le Ministère, tant elle est au coeur de l'empilement des réformes récentes et gangrène l'ensemble de l'ESR. La précarisation est de plus en plus massivement partagée, elle est sur le point de devenir une norme qui met en cause l'égalité de traitement entre les individus et mine la liberté d'initiative propre au travail de recherche. Avec les statuts et les carrières, en France comme ailleurs (voir les mobilisations en Suisse, en Espagne...), ce sont les conditions de travail au quotidien qui se dégradent individuellement et collectivement, au détriment des missions de l'enseignement et de la recherche.

Le gouvernement est-il sourd et amnésique ? Cela fait des années que les précaires se battent pour faire entendre leurs voix, et la précarisation est depuis près de dix ans au coeur de luttes collectives :

* **en 2004, pour refuser le remplacement d'emplois statutaires par des CDD**, des directeur-trice-s de laboratoire avaient menacé de démissionner en masse. **Le gouvernement de droite de l'époque avait alors créé 2 500 postes !** Alors que la Gauche planifie pour les années à venir la destruction des postes orchestrée par les Ministères Pécresse et Wauquiez.

* **en 2009, la mobilisation** des personnels universitaires et des étudiant.e-s nous a rassemblé.e-s pendant plusieurs mois. Elle a permis notamment de mener une enquête nationale sur la précarité dans l'ESR qui a montré qu'un quart des personnels occupaient alors un statut d'emploi précaire, c'est-à-dire environ 50 000 personnes sur l'ensemble du territoire. Des secrétaires, des cuisinier.e-s, des informaticien-ne-s embauché.e-s en CDD dix mois sur douze depuis parfois plus de dix ans : l'interruption des deux mois de vacances, sans salaire, permet aux universités de contourner l'obligation de pérenniser des contrats après six années d'embauche consécutives. Des enseignant.e-s rémunéré.e.s en vacations, mode de rémunération par lequel les établissements publics économisent sur les cotisations chômage de leurs personnels. Des docteur.e-s sans poste qui, courant après des contrats de quelques mois, s'éparpillent d'un objet de recherche à l'autre, contraint.e-s d'utiliser les indemnités de chômage pour financer leurs recherches entre deux contrats. Des ingénieur.e-s et des technicien-ne-s qui travaillent trois ans sur des plate-formes et sont remercié.e-s pour organiser une rotation des sans-droits.

Que reste-t-il aujourd'hui de nos revendications et de nos propositions dans les orientations prises par le gouvernement ? Que fait la Gauche, au pouvoir, des mouvements sociaux qui ont nourri la réflexion collective sur l'enseignement supérieur et la recherche ? Comment imagine-t-elle lutter contre les inégalités sociales et territoriales entre les étudiant.e-s en participant à la dégradation des universités et des laboratoires ? Les précaires doivent-ils payer le prix de « la crise » alors que l'ESR survit tant bien que mal depuis plusieurs années sur leur dos ?

Oublieuses des questions les plus urgentes, les Assises sont organisées à la hâte, sans réelle consultation des principaux acteurs et actrices de l'ESR et dans une telle opacité que les noms des personnes participant aux « comités de pilotage territoriaux » ne sont même pas rendus publics : sur le fond comme sur la méthode, elles sont un rendez-vous démocratique manqué.

Refusons de rester assis-es, levons-nous pour faire entendre nos voix !

Pour une intégration immédiate des précaires bien au-delà des critères limitatifs de la loi Sauvadet.
Pour la création de 5 000 postes dès 2013, et l'établissement d'un plan pluri-annuel de création d'emploi (toutes catégories professionnelles).

Faire nombre offrira une alternative aux organisations, collectifs, organismes, individus... engagé-e-s malgré eux, malgré elles, dans les Assises : réapproprions-nous notre avenir !

Associez-vous à notre initiative en signant :
<http://www.petitionpublique.fr/?pi=P2012N31148>

**Rassemblons diagnostics et propositions
au niveau de nos établissements et régions.
Et le 26 novembre prochain,
premier jour des « Assises nationales »,
retrouvons-nous devant le Collège de
France pour fédérer nos propositions et
nous imposer dans le débat !**

AG des personnels du site CNRS Pouchet, Paris 17ème, octobre 2012 (contact: appeldes50000@gmail.com)

facebook: <http://www.facebook.com/appel.cinquantemille> / twitter: @appeldes50000 / blog: <http://precaritepouchet.hautefort.com/>

Avec le soutien de : Association Française de Sociologie (AFS); Association Nationale des Études Féministes (ANEF); Association nationale des candidats aux métiers de la science politique (ANCMSP); Syndicat national des travailleurs de la recherche scientifique, section Alpes (SNTRS-CGT); SNTRS-CGT, section Ined; SNTRS-CGT, section Jussieu; SNTRS-CGT, section Pouchet; CGT-Université Versailles Saint Quentin-en-Yvelines; Collectif PAPERA (Pour l'Abolition de la Précarité dans l'Enseignement Supérieur, la Recherche et Ailleurs); Fédération de l'éducation de la recherche et de la culture-CGT (Ferc-Sup-CGT, Paris 8); Fédération Syndicale Unitaire, EHESS (FSU); SNESUP-FSU, section UPJV Amiens; SNCS-FSU, Midi-Pyrénées; Sauvons l'Université (SLU); Sauvons la Recherche (SLR).